

French Tech Tremplin

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Intégrer la prépa du programme French Tech Tremplin permet à des personnes éloignées de l'entrepreneuriat de bénéficier d'un accompagnement pour créer leur start-up.

— Candidats

Pour être éligibles, les candidats doivent remplir l'une des conditions suivantes :

- être bénéficiaire des minimas sociaux (RSA, AAH...),
- être étudiant boursier ou anciennement étudiant boursier (moins d'un an depuis la fin de la bourse) de niveau 5 à 7,
- être pupille de l'Etat ;
- résider dans un Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), dans un Quartier de Veille Active (QVA) ou dans une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR),
- avoir le statut de réfugié reconnu par l'OFPRA.

— Dotations

En octobre 2022, les candidats retenus intégreront la « Prépa » pendant 2 mois, avec au programme :

- 2 semaines d'immersion avec un accompagnement permettant de faire le diagnostic de leur projet entrepreneurial et de déterminer les prochaines étapes. Les participants bénéficieront d'une formation au pitch, de séances de mentorat et de rencontres avec des entrepreneurs,
- 4 semaines de développement de leur projet entrepreneurial avec des sessions d'accompagnement spécifiques sur les enjeux financiers, juridiques et le recrutement.,
- 2 semaines de « sprint » pour finaliser leur projet avec la création d'un dossier permettant de lancer sa start-up (présentation du projet, études de marché, plan de financement...).